

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 05/08/2021

Reçu en préfecture le 05/08/2021

Affiché le

ID : 065-246500573-20210803-2021_95B-DE



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 août 2021

N° 2021-95B

L'an deux mille vingt et un, le 3 août, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Azet, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :
PC/CS/CS

Présents votants (10) : MMES BEYRIE Maryse, RAHALI Sabine, MM CARRERE Philippe, DESCOUENS Bernard, HELARY Yann, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MIR André, MOUNIQ Jean, RICARD Louis

Nombre de membres en exercice :	15
Qui ont pris part à la délibération :	10 dont procuration
Votes pour :	10
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	27 juillet 2021

Excusés : MM CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, ESTRADE Pierre, RIVIERE Alain

Présents non votant : MME FOUGA Sabine, M PELIEU Michel

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose aux membres du bureau communautaire que le marché que le Département avait conclu avec la société ANCORIS (3 ans) est arrivé à échéance fin 2020.

Afin de pouvoir statuer sur la reprise de la démarche, le Département souhaite connaître la position de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président rappelle que la participation annuelle de la CCAL sur la période précédente était de 3 167 €.

Monsieur le Président demande aux membres du bureau de bien vouloir en débattre.

OBJET : Démarche de prospection d'investisseurs pour la création ou la reprise d'hébergements touristiques - position de la CCAL pour la reprise de cette démarche

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau communautaire décide :

- De donner une réponse favorable à la reprise de cette démarche ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU